

CAS DES DISPARUS

Une situation tragique

Les familles des disparus viennent enfin d'être reçues par les autorités. Ce dossier avance malgré un climat dominé par le mépris des officiels et des interférences tendancieuses, où chacun désigne son coupable selon ses positions politiques, indique un communiqué du RCD.

Les familles ne désignent pas, en tout cas pas systématiquement, l'identité des ravisseurs, pas plus qu'elles n'affirment que leurs parents disparus sont innocents. Ce qu'elles demandent, légitimement, c'est que l'Etat les informe sur le sort des leurs.

Le RCD, qui a eu à assister plusieurs familles, a souvent constaté leur soulagement dès lors qu'elles ont reçu les informations attendues.

Ce qui pose aujourd'hui problème, c'est que des citoyens non assistés sont dans la plupart des cas ignorés par l'Administration. Ce qui pose aussi problème, c'est que des organisations politiques ne se saisissent

d'un dossier humanitaire que dans la mesure où il permet d'argumenter une position partisane. L'autre maladie de cette sanglante transition, c'est cette conception des droits de l'homme à la carte. On aura remarqué ces deux derniers mois que ceux qui ne savent pas qui tue qui et qui ont squatté les douleurs des familles des disparus n'ont pas soufflé mot sur le scandale de l'affaire Bensaâd, ni sur les victimes des manifestations de Kabylie, hormis le cas de Tazmall où la volonté de régler des comptes l'emportait sur le souci de voir la justice rendue en toute équité. Dans le cas des disparus, la situation est aussi tragique

que complexe. Sur les cinq derniers cas que le RCD a eu à suivre, les résultats des démarches se sont traduites comme suit : deux citoyens sont effectivement détenus par les autorités, dont un est en prison, l'autre étant victime d'un abus manifeste. Deux cas se sont avérés être victimes du GIA, et nous poursuivons les investigations pour le cinquième. Il est vital que les autorités répondent à l'angoisse des familles et que les formations politiques ou les associations se mobilisent pour tous les cas relevant des droits de l'homme sans attendre de leur mobilisation rentabilité politique ni même reconnaissance.

Le combat des droits de l'homme consiste, par devoir, à affirmer sa solidarité pour tout être humain victime d'abus. On en est, malheureusement, loin puisque, dans ce domaine aussi, la régression sévit. Mais c'est précisément parce que la dérive menace ce thème sensible parmi tous que notre vigilance est aujourd'hui déterminante.

Al Watan 19.08.1998